

## GRÉSIVAUDAN

## GRÉSIVAUDAN

## Les ateliers-relais d'Eurékal pour compléter la pépinière d'entreprises

Investir pour l'avenir, tel est le choix partagé des élus du Grésivaudan. Un pas de plus a été franchi vendredi soir, lors de la pose symbolique de la première pierre des ateliers-relais Eurékal à Saint-Vincent-de-Mercuze.

Le maire Philippe Baudain a exprimé sa grande satisfaction en alexandrins. Car sa commune pourra proposer, grâce à ce nouvel équipement, trois solutions aux entreprises : « D'abord, la pépinière pour les jeunes créateurs fournira les services qui les mettent en valeur. Ensuite, en fin de bail, les ateliers-relais, moyennant location, leur seront proposés ; avec finalement la possibilité sur la zone Eurékal, de pouvoir s'installer. »

Pierre Béguery, vice-président à l'économie de la Communauté de communes du Grésivaudan rappelait que « dès 2010, nous avons commencé à réfléchir à ces ateliers-relais qui seront implantés à côté de la pépinière. Nous avons également beaucoup insisté sur la démarche environnementale », ajoutait-il.

#### ■ Un bâtiment labellisé BBC

Le bâtiment sera en effet exemplaire en la matière, labellisé BBC (Bâtiment basse consommation) et HQE (Haute qualité environnementale). « L'exigence BBC se rapporte à 50 kWh/m<sup>2</sup>/an », soulignait entre autres François Brottes, député et président du Grésivaudan. Plus simplement, le budget prévisionnel des travaux est 1 440 800 €HT, soit



Le parc d'activités Eurékal de Saint-Vincent-de-Mercuze dispose déjà d'une pépinière d'entreprises. Il s'enrichira d'ateliers-relais qui seront reliés à la pépinière. Tous les élus présents dont MM. Brottes, Béguery et Baudain ont salué cet équipement qui sera livré à l'été 2013.



15 % plus élevé qu'un bâtiment classique. Néanmoins, l'équilibre dépenses/recettes à 25 ans sera atteint et se double d'économies d'énergie.

D'une surface totale de 1 085 m<sup>2</sup>, le bâtiment disposera de 20 bureaux de 17 m<sup>2</sup> au premier étage. Le rez-de-chaussée comptera 4 ateliers de 100 à 150 m<sup>2</sup>. Les travaux devraient

démarrer en septembre avant la livraison prévue à l'été 2013. Déjà plusieurs occupants de la pépinière Eurékal ont manifesté leur intérêt pour intégrer ce nouvel équipement. À mi-chemin entre Grenoble et Chambéry, Eurékal conforte ainsi son attrait pour les jeunes créateurs d'entreprises.

Estelle ZANARDI

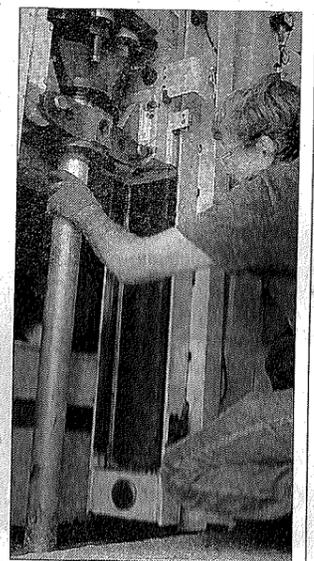
#### REPÈRES

##### ZONES D'ACTIVITÉS

■ 14 zones d'activités sont gérées par le Grésivaudan, soit 312 hectares dont 40 disponibles immédiatement. Au départ, les entreprises qui se créent peuvent être hébergées dans les deux pépinières (de Saint-Vincent-de-Mercuze et de Villard-Bonnot). Lorsque leur projet est consolidé, elles peuvent déménager dans les ateliers-relais, au Versoud et à Crolles. Et dans un an, à Saint-Vincent-de-Mercuze.

#### Kaéna : un parcours exemplaire

L'entreprise Kaéna, installée à la pépinière d'entreprises, va déménager quelques mètres plus loin. Elle sera cette fois dans ses murs, toujours sur la zone d'activités Eurékal de Saint-Vincent-de-Mercuze. Spécialisée en géothermie, la société dont le personnel est passé de 3 à 20 personnes, participera d'ailleurs à la réalisation des ateliers-relais comme l'expliquait Benjamin Gardavaud, son dirigeant. Vendredi soir, le camion de Kaéna, « unique en Europe » était sur site. Aux commandes, René Martheresse, a expliqué comment fonctionnait le pénétromètre qui permet de mesurer la résistance du sol. Une donnée indispensable pour calculer la capacité portante des fondations... et surtout, ne pas dépenser plus que nécessaire.



Démonstration in situ avec les explications de René Martheresse.